

RÉSEAU ÉDUCATION SANS FRONTIÈRES



OUTIL DE RÉSISTANCE CITOYENNE

Le réseau Éducation Sans Frontières a été fondé le 26 juin 2004. Il rassemble alors des enseignants, des personnels de l'Éducation Nationale, des parents d'élèves, des organisations attachées à la défense des droits de l'Homme, tous préoccupés par la situation des jeunes sans papiers de la maternelle à l'université.

Aujourd'hui, le réseau rassemble de nombreux citoyens, des dizaines d'organisations et associations. La mobilisation continue, la solidarité avec les familles et les jeunes, mineurs isolés et majeurs se poursuit. La situation des personnes sans papiers est de plus en plus précaire, la question de l'hébergement de plus en plus préoccupante compte tenu des lois de plus en plus restrictives.

Obtenir des papiers est un combat de plus en plus long et difficile. Les expulsions augmentent chaque année. Cependant des familles et des jeunes restent sans droit au logement, sans droit au travail, sans droit à la santé et attendent plusieurs années, dans l'angoisse et la survie, l'obtention de leurs papiers et le droit de vivre dignement.

C'est pourquoi nous dénonçons l'État et les institutions qui ne remplissent plus leur devoir de protection. Cf la Convention des droits de l'enfant.

Extrait de l'appel fondateur de RESF :

[...] Il est inconcevable d'imaginer nos élèves, les copains de nos enfants, menottés, entravés, bâillonnés et scotchés à leurs sièges d'avion pendant que leurs camarades étudieraient paisiblement Éluard («J'écris ton nom Liberté») [...]

Il est du devoir des enseignants, des personnels des établissements scolaires, des élèves eux-mêmes et de leurs parents mais aussi des associations et des organisations syndicales et autres d'agir pour tirer ces jeunes de la situation qui pourrait leur vie.

Agir pour les élèves concernés, déjà souvent malmenés par des existences chaotiques [...]

Mais agir aussi pour faire la démonstration, aux yeux de nos élèves et de nos enfants, que les discours sur les «valeurs» ne sont pas des mots creux. [...]

Agir, enfin, avec les jeunes eux-mêmes qui, s'ils sont associés à des combats justes, renoueront avec des traditions de solidarité, de combat collectif qui leur permettront peut-être, leur vie durant, de faire en sorte que le monde dans lequel ils vivront soit ouvert à tous.

RESF RHÔNE

Dans le département du Rhône, les premières réunions RESF ont commencé au début de l'année 2005.

Aujourd'hui plusieurs collectifs RESF agissent dans l'agglomération lyonnaise :

- Le « collectif jeunes », pour les mineurs et jeunes majeurs.
- Les collectifs de Bron, Chorale des Chant' Sans Pap'Yé, Lyon 1^{er}, Lyon 7/8^{ème}, Lyon 9^{ème}, Oullins (ASSEDA), Val de Saône, Vénissieux, Villeurbanne, Villefranche, Saint Genis Laval pour les familles.

Les actions et les idées sont mutualisées. Une coordination se réunit régulièrement pour faire le point et mettre en place des actions communes (rassemblements, manifestations, présences au tribunal, réunions d'informations, tables de presse...) pour soutenir, protéger, accompagner un jeune ou une famille et/ou pour militer contre l'insoutenable.

Des permanences mensuelles, une pour les jeunes, une pour les familles permettent de les accueillir et de les orienter.

Chaque bénévole peut s'investir selon ses possibilités.

**RESF invite toute personne
À venir exprimer et mettre en actes
Sa solidarité avec tous les sans-papiers
Qui grandissent, étudient et vivent à nos côtés
Ici en France**

SORTIR de L'OMBRE

La première des protections pour un jeune ou une famille en situation administrative irrégulière est de se faire connaître et de sortir de son isolement.

La manifestation du soutien et de la solidarité de citoyens autour d'un jeune ou d'une famille reste encore, auprès des autorités, le premier rempart contre les tentatives d'arrestations ou d'expulsions.

RÉSEAUX DE SOLIDARITÉ

Alertés par la situation d'un élève, d'un jeune isolé ou d'une famille, des enseignants, des parents d'élèves, des travailleurs sociaux, des citoyens... créent autour d'eux un comité de soutien. Des actions sont mises en place pour les soutenir et les accompagner dans leur combat pour l'obtention d'un titre de séjour, les protéger en cas de menace d'expulsion.

QUELLES ACTIONS ?

- pétitions de soutien à un jeune ou une famille.
- envoi massif de mèls à une préfecture ou aux ministères en cas d'arrestation.
- présence au tribunal.
- interpellation d'élus.
- organisation de parrainages républicains.
- manifestations devant la préfecture.
- soirées d'information.
- contacts avec la presse.
- visites au centre de rétention de Lyon Saint Exupéry en cas d'enfermement.
- présence à l'aéroport en cas d'expulsion.
- travail en commun avec d'autres collectifs ou associations.

DES ACTIONS LOCALES JUSQU'À L'ACTION COLLECTIVE

Toutes ces actions peuvent être décidées et mises en place à l'échelle d'un comité de soutien, d'un quartier, d'une ville, d'un département.
Des listes de diffusion par les réseaux sociaux permettent de transmettre ces initiatives pour que se manifeste, de façon plus massive, l'élan de solidarité.

L'action de RESF n'est pas isolée ; d'autres collectifs ou associations partagent le même combat. Nous nous mobilisons avec eux pour démontrer la solidarité de milliers de citoyens. Auprès des jeunes et des familles sans-papiers, ces milliers de voix refusent l'idée d'une société repliée sur elle-même et dénoncent les lois qui créent les sans papiers, se durcissent et deviennent de plus en plus inhumaines.

Ces manifestations citoyennes doivent se poursuivre et se multiplier pour que ces enfants, ces femmes, ces hommes vivent dans la dignité et le respect de leurs droits fondamentaux.

On ne naît pas sans papiers, on le devient



CONTACTS RESF RHÔNE

Tél RESF Rhône : 06 31 11 24 29

Mail général : resf.rhone@laposte.net

Contacts jeunes :

07 49 19 63 84

Site : www.resf-jeunes69.fr

Mail : resfjeunes69@gmail.com

Facebook Resf jeunes69-

Site RESF national : <https://reseau-resf.fr/>

Permanences familles : Période Covid, téléphoner 06 31 11 24 29 ou 06 81 21 80 24.

Permanences Jeunes : Période Covid, consulter le site www.resf-jeunes69.fr

AUTRES COLLECTIFS, RÉSEAUX, ASSOCIATIONS

Permanence d'accueil des mineurs isolés étrangers à la Salle de la Marmite, 7 rue Diderot, Lyon 1^{er}. Chaque mercredi de 9h à 12h par l'AMIE.

JAMAIS SANS TOIT : Le collectif Jamais Sans Toit rassemble les parents d'élèves, habitants et enseignants qui se mobilisent auprès des élèves sans toit et de leur famille, pour défendre leurs droits et faire appliquer la loi en matière d'hébergement.

jamaissanstoit69@riseup.net et Facebook : [jamaissanstoit69](https://www.facebook.com/jamaissanstoit69).

ÉTUDIANTS étrangers de Lyon : collectif.etudiants.etrangers.lyon@riseup.net. 06 59 47 11 45

COLLECTIF de soutien aux réfugiés et migrants Lyon69 : collectif de 20 à 30 associations, syndicats, organisations politiques ; il milite contre les politiques migratoires, pour la régularisation de tous les sans-papiers. site : <http://soutienmigrants69.org/>

Facebook : www.facebook.com/soutienmigrants69

CUM : lieu de concertation et de coordination entre individus et plus de 22 associations impliqués auprès des migrants, principalement dans les situations d'urgence.

www.coordination-urgence-migrants.org/contact/ et

coordination.urgence.migrants@gmail.com.

CIMADE : Appeler au 04 78 28 47 89 ou lyon@lacimade.org

Et lyon@lacimade.org.

AVOCATS du barreau de Lyon : 04 72 60 60 00, permanence les 1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois à 10H au 42 rue de Bonnel, 69003, Lyon.

Forum Réfugiés CRA : 06 22 50 73 60.

PAF: 04 72 84 96 10 / 12

MDM (Médecins du Monde : 15 boulevard Vivier Merle - 69003 Lyon. 04 72 92 49 01

mf.lyon@medecinsdumonde.net,

EGM Lyon : États Généraux des Migrations, egmlyon2020@gmail.com

